

Microsoft règle une plainte de consommateurs du Nebraska

Ce énième règlement à l'amiable pourrait coûter 22,6 millions de dollars au groupe, précisent les deux parties dans un communiqué commun. Du moins, si chacun des plaignants associés à l'action exige de bénéficier des bons d'achats en équipements informatiques offerts par le numéro un mondial des logiciels : Microsoft.

Outre les règlements à l'amiable avec ses concurrents, le groupe de Bill Gates tente de solder un maximum de plaintes de consommateurs américains irrités de ses pratiques. Microsoft ne précise pas s'il est encore poursuivi dans d'autres Etats fédérés. A l'automne 2003, la valeur totale des accords déjà conclus dans une dizaine d'Etats avait été estimée à 1,55 milliard de dollars, dont 1,1 milliard serait allé aux seuls consommateurs de la Californie.